

REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

**ACCOMPAGNANT LA LOI
DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2004**

Présenté

Au nom de M. Jean François NTOUTOUME EMANE

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Par M. Paul TOUNGUI

Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DU BUDGET	5
I – ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	5
A- <i>L'activité</i>	5
1. La conjoncture dans les principaux pays industrialisés	5
2. La conjoncture dans les pays en transition.....	6
3. La conjoncture dans les pays en développement	6
B- <i>L'évolution des marchés des produits de base</i>	7
1. Le pétrole.....	7
2. Les bois tropicaux	8
3. Le cacao	8
4. Le café	8
5. Le sucre.....	8
6. Le caoutchouc naturel	9
7. L'huile de palme.....	9
8. Le manganèse.....	9
9. Le phosphate	9
10. L'or	9
11. Le minerai de fer.....	10
II – CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	10
A- <i>Les principaux secteurs d'exportation</i>	10
1. Le secteur « pétrole »	10
2. Le secteur « bois »	11
3. Le secteur « mines »	11
B- <i>Les autres secteurs d'activité</i>	11
1. L'agriculture et la pêche.....	11
2. Les industries de transformation	12
3. Le bâtiment et les travaux publics.....	13
4. L'eau et l'électricité.....	13
5. Les transports et télécommunications	13
6. Le commerce.....	14
7. Les services	14
8. Hôtellerie et restauration	15
C- <i>Le Produit Intérieur Brut</i>	15
D – <i>La monnaie et le crédit</i>	16
1. Les ressources du système monétaire.....	16
2. Les contreparties de la masse monétaire	17
3. La politique monétaire.....	18
E - <i>La situation des finances publiques à fin septembre 2004</i>	18
1. Les soldes budgétaires	18
2. Les recettes.....	19
3. Les dépenses publiques.....	20
DEUXIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU GOUVERNEMENT	23
I – PERSPECTIVES ECONOMIQUES	23

<i>A - Les principales hypothèses</i>	23
<i>B - Les résultats de la projection</i>	24
1. L'équilibre des biens et services	24
2. Les Compte des Agents	25
II – POLITIQUE DU GOUVERNEMENT	26
<i>A – Poursuite de l'assainissement des finances publiques</i>	27
1. En matière de recettes	27
2. En matière de dépenses	27
<i>B – Réformes structurelles</i>	29
<i>C - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</i>	29
<i>D - Lutte contre l'insécurité</i>	30
TROISIEME PARTIE : EQUILIBRE FINANCIER	31
I - L'EQUILIBRE DES OPERATIONS BUDGETAIRES	32
<i>A - Les ressources propres</i>	32
1. Les recettes pétrolières	33
2. Les recettes hors pétrole (y compris "dons")	34
<i>B - Les dépenses courantes</i>	35
1. Analyse globale des dépenses courantes	35
2. Analyse détaillée des dépenses courantes	36
II - L'EQUILIBRE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	38
<i>A - Les ressources d'emprunt</i>	39
<i>B - Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits</i>	39
1. Les remboursements en capital sur la dette extérieure	40
2. Les remboursements en capital sur la dette intérieure	40
<i>C - L'affectation des résultats</i>	41

Première partie : CONTEXTE DU BUDGET

I – ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

A- L'activité

Les perspectives économiques mondiales en 2004 pourraient s'avérer nettement meilleures, comparativement à 2003. La croissance de l'économie américaine se poursuivrait du fait notamment des politiques publiques expansionnistes. La demande globale continuerait à soutenir le dynamisme de l'économie japonaise qui connaîtrait une progression de plus de 3%. Dans la zone Euro, bien que faible, la croissance serait en nette amélioration. En Chine, le boom économique autoriserait un niveau de PIB supérieur à 7%. La bonne tenue des politiques macroéconomiques et l'appréciation des prix des produits de base et celui du pétrole induiraient une activité plus soutenue en Afrique subsaharienne.

Le commerce mondial poursuivrait son redressement pour atteindre un rythme légèrement supérieur à 8% en moyenne annuelle. Le marché de l'emploi sous l'effet de la reprise économique mondiale connaîtrait de légères améliorations notamment aux Etats-Unis et en Asie.

Toutefois, l'incertitude demeurerait encore quant au potentiel de redressement de l'investissement au niveau mondial, compte tenu de l'instabilité des cours du pétrole brut.

Dans ce contexte, le PIB mondial progresserait de 4,6% en 2004 contre 3,2% en 2003.

1. La conjoncture dans les principaux pays industrialisés

Aux Etats-Unis, la vigueur du secteur productif et la confiance des ménages, confortées par des taux d'intérêts faibles et plusieurs baisses d'impôts (80 milliards de dollars américains au premier semestre 2004) continueraient à doper la croissance qui se situerait à 4,6% en fin d'année.

La baisse de la fiscalité occasionnerait des économies d'impôts pour les entreprises qui pourraient recommencer à recruter et ainsi contribuer à baisser le taux de chômage à 5,5% en 2004. Le taux d'inflation serait contenu à 2,3% en 2004.

Au Japon, l'atténuation des effets déflationnistes, l'embellie des exportations et le retour progressif de la confiance des ménages porteraient la croissance du PIB à 3,4 % en 2004.

L'évolution économique dans les pays de la zone euro devrait être influencée de manière favorable par l'embellie de l'économie mondiale et par la bonne tenue de l'économie américaine. La demande intérieure et le dynamisme des exportations contribueraient à rehausser la croissance en dépit de l'appréciation de l'euro. La zone pourrait bénéficier d'une croissance de 1,7% en 2004.

L'Allemagne et la France renoueraient avec un niveau de croissance supérieur à 1,7% en 2004, sous l'hypothèse des effets positifs des réformes économiques en cours.

La politique fiscale continuerait à stimuler la croissance en Grande Bretagne. La consommation des ménages resterait à un niveau soutenu. Cet atout permettrait à ce pays d'enregistrer un taux de croissance de 3,5% en 2004. L'inflation serait de 1,6% en 2004.

La politique monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE) aurait entre autres objectifs le maintien de l'inflation en 2004 à un niveau bas (1,7%). Celle-ci serait de 1% en Allemagne ; 1,8% en France ; 2,1% en Italie. Le taux de chômage dans la zone euro pourrait remonter à 9,1% en 2004, ce en rapport avec la reprise encore fragile.

2. La conjoncture dans les pays en transition

L'activité dans les pays d'Europe centrale et orientale serait soutenue par le dynamisme des exportations sous les effets du rebond attendu des importations européennes. Les perspectives de consommation et d'investissement restent également favorables dans ces pays. Parallèlement, leur intégration à l'Union Européenne pourrait doper la croissance qui se situerait à 4% en 2004. Ainsi, la Pologne et la République Tchèque enregistreraient respectivement des taux de 4,7% et de 3% en 2004.

La hausse du niveau des prix de l'énergie favoriserait à nouveau le maintien de la croissance du PIB russe à environ 6% en 2004. Le niveau général des prix poursuivrait son recul pour se situer à 12,9% en 2004.

3. La conjoncture dans les pays en développement

La croissance des pays émergents devrait rester forte en 2004. Elle progresserait de 6% en 2004. La bonne tenue de l'activité des pays industrialisés, la détente des primes de risque, la dynamique d'expansion en Asie tirée par la Chine, sont autant de facteurs favorables. Les évolutions locales seraient toutefois marquées par plusieurs spécificités.

En Asie, la reprise s'affermirait en 2004 avec la Chine comme pays moteur. La croissance dans ce pays serait soutenue par une très forte progression des

investissements et des exportations. La Chine pourrait ainsi bénéficier d'une croissance de 8% en 2004. La forte expansion Chinoise s'accompagnerait toutefois de difficultés d'approvisionnement en matières premières industrielles et alimentaires, tandis que l'inflation très faible les années précédentes, serait en hausse.

Après deux années difficiles au plan économique, l'Amérique latine pourrait renouer avec une reprise plus vigoureuse. La situation financière s'est améliorée dans la plupart des pays malgré des incertitudes persistantes en Argentine et au Venezuela. La hausse des cours des matières premières et le retour des capitaux étrangers favoriseraient la remontée de la croissance qui s'établirait à 4% en 2004. La vitalité de l'économie américaine conforterait le niveau d'activité des économies mexicaine et chilienne qui croîtraient respectivement de 3,3% et 4,1% en 2004.

L'économie brésilienne retrouverait une progression soutenue de 3,3% en 2004.

En Afrique subsaharienne, la croissance serait entretenue par l'appréciation des prix des produits de base et ceux du pétrole, suite à la hausse de la demande mondiale. Toutefois, des inquiétudes subsisteraient, en rapport avec les tensions au Proche et Moyen Orient et la crise politico-militaire en Côte-d'Ivoire. Ainsi, le PIB croîtrait d'environ 4% en 2004.

Dans la zone CEMAC, malgré la persistance des déficits extérieurs courants et les pressions sur les finances publiques, limitant les marges de manœuvre des gouvernements, les perspectives économiques seraient meilleures dans la quasi-totalité des pays. La croissance moyenne de la communauté serait de 11,8% grâce notamment à la vigueur de la demande intérieure et au dynamisme du secteur pétrolier. Le taux d'inflation serait contenu à 2,5% traduisant essentiellement les effets des politiques budgétaires et monétaires prudentes.

B- L'évolution des marchés des produits de base

1. Le pétrole

La situation des stocks américains au plus bas depuis 30 ans, l'approche d'un hiver rude aux Etats-Unis et la consommation chinoise en hausse permanente, sont autant de facteurs qui laissent entrevoir une augmentation de la demande et des cours du pétrole. Ainsi, un maintien des cours du brut au dessus de 34 dollars américains le baril en 2004 reste réaliste. L'imposition de primes de risque sur le marché contribuerait par ailleurs à doper les cours du brut jusqu'en fin 2004.

2. Les bois tropicaux

En 2004, les cours mondiaux des bois tropicaux continueraient à subir les effets liés à la forte concurrence des essences asiatiques sur un marché européen morose.

Toutefois, les travaux liés aux derniers Jeux Olympiques en Grèce et la reconstruction de l'Irak pourraient constituer un facteur de re-dynamisation des cours.

L'effet conjugué d'une atténuation des campagnes médiatiques défavorables aux forêts tropicales et de la relance de l'économie mondiale, au-delà de 2004, établirait les prix des essences tropicales, respectivement à 230 euros, 365 euros et 620 euros le mètre cube d'Okoumé, d'Ozigo et des sciages tropicaux.

3. Le cacao

L'année 2004 a démarré sur une tendance baissière des cours mondiaux du cacao, en raison de l'importance des ventes d'origine ghanéenne. Ils s'apprécieraient par la suite, du fait de l'annonce d'une réduction de 20% de la production ivoirienne pour la campagne 2003/2004. En outre, les fortes pluies qui se sont abattues en Indonésie, susceptibles de réduire la production du pays et d'en altérer la qualité, pourraient durablement soutenir les cours et les porter au-delà de 1.530 DTS la tonne.

4. Le café

La tendance haussière des cours du café devrait se prolonger en 2004 à la faveur des baisses persistantes de la production de certains pays. De même, la prise en compte d'autres facteurs tels que les programmes d'amélioration de la qualité du café par la normalisation du taux d'Ochratoxine A (OTA), contenu dans le café, laisserait entrevoir un maintien des prix du Robusta et de l'Arabica au-delà de 45 cents la livre en 2004.

5. Le sucre

La reprise des cours mondiaux du sucre, après plusieurs mois de stagnation resterait fragile en raison d'une offre abondante sur le marché. La production mondiale en volume pour la campagne 2003/2004 est estimée à 145,3 millions de tonnes. La consommation mondiale, tirée par la demande chinoise (10 millions de tonnes en 2004), se situerait à 141,5 millions de tonnes cette année. Les stocks s'élèveraient à 69,2 millions de tonnes en fin de campagne 2003/2004.

6. Le caoutchouc naturel

Après une progression de 5% de la consommation mondiale (18,970 millions de tonnes) en 2003, la demande serait à nouveau en hausse en 2004, du fait de la production des pneus, stimulée par la hausse des ventes de voitures. La demande chinoise en forte expansion pourrait se situer à 1,8 million de tonnes en 2004 contre 1,5 million de tonnes en 2003. L'équilibre offre/demande ferait apparaître un rétrécissement des stocks et un déficit de 270.000 tonnes en 2004.

Dans ce contexte, le marché pourrait s'avérer porteur à condition toutefois que l'évolution des monnaies face au dollar ne soit pas défavorable.

7. L'huile de palme

La tendance haussière des prix de l'oléagineux devrait se confirmer en 2004 avec un cours moyen de 550 dollars américains la tonne Caf. Le début d'une phase saisonnière de déclin de la production d'huile de palme et la réduction sur le marché de l'offre de soja, substitut principal de l'huile de palme, en seraient les principales causes.

Mais, en raison d'une augmentation de la production malaise d'huile de palme sur la campagne 2003/2004 et de la chute des cours du soja à Chicago, les cours pourraient revenir à des seuils moins élevés (500 dollars américains la tonne Caf) en début d'année 2005.

8. Le manganèse

Les perspectives seraient favorables en 2004, à cause du regain d'intérêt manifesté par les industriels pour le manganèse dans la sidérurgie, en substitution au nickel dont les prix se sont envolés depuis un an. Le retard dans les livraisons chinoises et la restructuration de la COMILOG nécessitée par la fermeture de l'usine de Boulogne-sur-Mer devraient maintenir les cours du minerai à la hausse, sur le court et moyen termes.

9. Le phosphate

En 2004, les perspectives sur le marché mondial du phosphate s'avèreraient peu satisfaisantes. Les prix continueraient à baisser sur la période, du fait d'une relance fébrile de la demande mondiale.

10. L'or

La baisse continue du dollar américain conjuguée au soutien des investisseurs trouvant en l'or des qualités et garanties de placement, devrait garantir une fermeté

des cours du minerai en 2004. Par ailleurs, l'annonce par les quinze banques centrales européennes du renouvellement de leur accord de limitation de ventes d'or, expirant en automne, contribuerait à une réduction de l'offre sur le marché et maintiendrait les prix aux alentours de 450 dollars américains l'once. Le quota de vente par pays et par unité monétaire partirait de 400 à 450 tonnes de minerai d'or.

11. Le minerai de fer

La consolidation du mouvement de relance de l'économie aux Etats-Unis et la vigueur de l'économie chinoise, en constante croissance depuis deux ans, pourraient permettre aux prix de se redresser au cours de l'année 2004. En outre, les perspectives de reconstruction de l'Irak devraient doper les cours du minerai de fer au-delà de l'année 2004 ; ce qui relèverait le prix moyen annuel à l'importation en France à 45 euros la tonne.

II – CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

L'environnement économique national a été marqué en 2003 par un léger redressement du niveau d'activité qui s'est traduit par un taux de croissance du Produit Intérieur Brut de 1,9%.

A- Les principaux secteurs d'exportation

1. Le secteur « pétrole »

La tendance baissière de la production enregistrée depuis 1998 s'est inversée en 2003. En effet, la production annuelle a été de 13,430 millions de tonnes, en hausse de 6,93% par rapport à 2002. Cette performance résulte de l'amélioration de la productivité des vieux champs et de la mise en production récente des gisements Toucan et Etame.

En 2004, la production en volume serait de 13,600 millions de tonnes, soit un relèvement de 1,3% par rapport à la production réalisée en 2003. De même, sur la base des prévisions initiales, la production connaîtrait une hausse de 7,1%.

Le prix moyen du brut gabonais profiterait de la flambée des cours sur les marchés internationaux. Ainsi, il s'établirait à 36,9 dollars le baril, soit une hausse de 51,2% par rapport aux prévisions initiales. A l'inverse, le dollar américain se déprécierait par rapport au franc cfa. Le taux de change moyen annuel serait de 534,4 F.cfa en 2004, soit un recul de 13,1% par rapport à la loi de finance initiale.

En ce qui concerne le raffinage, la SOGARA pourrait relever son volume de brut traité de 1,3% pour atteindre 702.418 tonnes en fin d'année. Son activité commerciale générerait un chiffre d'affaires de 107,5 milliards de F.cfa, en baisse de 6,8%. L'investissement chuterait de 67% pour atteindre 2,350 milliards de F.cfa en 2004.

2. Le secteur « bois »

L'année 2004 serait marquée par une légère baisse des activités forestières.

La production des grumes reculerait ainsi de 1,09% pour s'établir à 3.123.383 mètres cubes. Le volume des exportations régresserait de 13,1% à 1.565.000 mètres cubes, en raison :

- (i) de la politique d'industrialisation du bois mise en œuvre actuellement par le gouvernement, laquelle induit la couverture prioritaire de la demande d'origine locale ;
- (ii) de nouvelles conditions réglementaires en matière d'organisation de transport de grumes jugées contraignantes par les opérateurs forestiers ;
- (iii) de la réduction et/ou cessation d'activité de plusieurs exploitations forestières consécutivement à la nouvelle fiscalité jugée trop lourde ;
- (iv) des prix peu incitatifs proposés actuellement par la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG).

3. Le secteur « mines »

Après une année 2003 marquée par une restructuration, Comilog devrait tirer profit des efforts consentis en vue d'améliorer son outil de production, et aussi, de la bonne conjoncture sur les marchés en 2004. Ainsi, après avoir produit 2 millions de tonnes en 2003, la production atteindrait 2,5 millions de tonnes en 2004 dont 500.000 tonnes d'agglomérés. Enfin, la maîtrise totale du circuit d'acheminement du manganèse par voie ferroviaire vers Owendo, participerait à l'amélioration du volume des exportations.

B- Les autres secteurs d'activité

1. L'agriculture et la pêche

La mise en place par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) d'un projet d'appui au développement de l'agriculture périurbaine, (PADAP) dans les provinces de l'Estuaire, du Woleu-Ntem, du Haut-Ogooué, du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de l'Ogooué-Maritime permettrait d'aménager en 2004, 217 exploitations dont 120 maraîchères, 81 vivrières et 16 élevages.

Les cycles de formation se poursuivraient en 2004 et le nombre de stagiaires se stabiliserait à 222 personnes.

En ce qui concerne le café et le cacao, les difficultés financières de la Caisse de Stabilisation et de Péréquation l'ont conduite à un réaménagement des objectifs

arrêtés en matière de suivi des planteurs et d'amélioration du prix d'achat aux planteurs. Ainsi, la production en 2004 de café serait de 500 tonnes et celle de cacao de 200 tonnes. Ce qui équivaldrait à des baisses respectives de 7,4% et 16,4%.

S'agissant de l'hévéa, les activités productives de la société Hévégab tardent à redémarrer en dépit de la privatisation. Le déclin de la production d'hévéa devrait ainsi se poursuivre en 2004.

Le secteur pêche et aquaculture connaîtrait une nette amélioration en 2004 en raison de la mise en place des centres communautaires de pêche qui visent l'accroissement de la production halieutique du Gabon. Celle-ci atteindrait 46.295 tonnes en 2004 contre 43.675 tonnes en 2003, soit une progression de 6%.

2. Les industries de transformation

- Les Agro-industries

La production meunière se stabiliserait à 52.600 tonnes contre 52.655 tonnes en 2003 en dépit d'importants investissements. La production avicole suivrait la même tendance pour se situer à 36,113 millions d'œufs en 2004 contre 36,080 millions d'œufs en 2003.

La branche des huiles et corps gras améliorerait ses résultats suite aux investissements réalisés par la société SIAT reprenneur d'Agro GABON.

La production d'eau minérale serait en hausse. Elle passerait de 55.786 hectolitres en 2003 à 59.412 hectolitres en 2004.

La production de sucre poursuivrait sa croissance amorcée en 2002, du fait du relèvement des surfaces cultivables. Elle s'établirait en 2004 à 26.741 tonnes contre 24.572 tonnes en 2003.

L'ouverture d'une nouvelle unité de production de tabac devrait contribuer à l'augmentation de la production. Celle-ci passerait de 18 millions de paquets en 2003 à 21,6 millions de paquets en 2004. De même, la production de tabac en feuilles augmenterait de 18,3% soit 4 000 caisses en 2004.

- Les autres industries

La production consolidée de ciment serait de 265.000 tonnes en 2004. L'accroissement de 1,43% de la production par rapport à l'année 2003 proviendrait de la hausse des exportations vers les pays de la CEMAC.

Parallèlement, le chiffre d'affaires, sous l'effet des volumes vendus s'élèverait à 21,475 milliards de Fcfa en 2004. Celui-ci connaîtrait un affermissement de 2,09% comparativement à l'exercice précédent.

3. Le bâtiment et les travaux publics

Le secteur du BTP devrait connaître au cours de l'exercice 2004 une activité en expansion de près de 12%, alimentée par :

- (i) la demande privée ;
- (ii) les financements des partenaires multilatéraux ;
- (iii) le redémarrage d'anciens chantiers commandés par l'État. Le chiffre d'affaires du secteur devrait ainsi s'établir à 140 milliards de Fcfa. Pour autant, ce regain d'activité ne devrait pas détourner les entreprises du secteur de leurs efforts de restructuration afin d'adapter leurs charges aux incertitudes d'un secteur largement dépendant des commandes de l'État.

Ainsi, en dépit de la forte croissance de leur chiffre d'affaires, les firmes du secteur réduiraient leur masse salariale et leurs effectifs respectivement d'environ 2% et 10%. Cette prudence quant aux perspectives futures devrait aussi avoir un impact négatif sur les investissements dont la progression devrait être quasi-nulle.

4. L'eau et l'électricité

Le secteur Energie consoliderait ses performances au cours de l'année 2004. L'activité de production d'eau croîtrait d'environ 5% à la faveur de la poursuite de la couverture des zones actuellement non desservies.

Ces travaux seraient perceptibles à l'intérieur du pays avec l'extension du réseau à effectuer dans le cadre des travaux relatifs aux fêtes tournantes de l'indépendance. Ainsi, l'on noterait une progression significative du volume d'eau traitée qui atteindrait 63 millions de mètre cube en 2004.

La production d'électricité quant à elle, progresserait d'environ 6%, passant de 1.286 à 1.370 Gwh. Cette amélioration résulterait de l'accroissement du nombre d'abonnés et de la forte demande enregistrée dans plusieurs secteurs d'activité dont celui des mines.

5. Les transports et télécommunications

En 2004, le volume global de l'activité dans le transport terrestre serait en baisse en raison du recul du nombre d'opérateurs agréés, notamment les taxis et les transporteurs de gros tonnage, au profit de l'informel et du chemin de fer.

La politique d'investissement dans ce secteur devrait être affectée par cette diminution du niveau d'activité. Les investissements régresseraient d'environ 40%, cette chute étant cependant relativisée par les efforts d'investissements de la SOGATRA.

L'activité des transports ferroviaire et maritime connaîtrait une amélioration suite à l'augmentation des importations de marchandises et à la bonne tenue de l'activité minière.

Les difficultés de certaines compagnies nationales de troisième catégorie ainsi que l'abandon par Air Gabon de certaines dessertes internationales auraient pour conséquence, une baisse de l'activité. Les mouvements commerciaux des avions et le nombre de passagers baisseraient respectivement de 15% et de 3%. Par contre le volume de fret progresserait de 1%.

La croissance du secteur des télécommunications se poursuivrait sous l'impulsion de la téléphonie mobile. Le nombre global des abonnés devrait croître de 9,5% pour se situer à 309.885 abonnés contre 283.000 abonnés en 2003. Toutefois, le nombre des abonnés au téléphone fixe régresserait de 15% pour s'établir à 34.000.

6. Le commerce

Le chiffre d'affaires du commerce général structuré en 2004 baisserait de 8,59%, soit 149,870 milliards de F.cfa contre 162,750 milliards de F.cfa en 2003.

La vente des véhicules stagnerait à 88,390 milliards de F.cfa sous l'influence des véhicules d'occasion. Le commerce des produits pharmaceutiques enregistrerait un retrait. Il serait de 23,680 milliards de F.cfa contre 24,010 milliards de F.cfa l'année précédente.

Les ventes en volume des produits pétroliers en 2004 seraient de 415,530 tonnes métriques contre 473,610 tonnes métriques en 2003, soit un repli de 12,26%.

7. Les services

- Les services rendus aux particuliers

Le niveau de l'activité des services rendus aux particuliers serait en baisse en 2004. En effet, au regard des six (6) premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires annuel serait de 15,242 milliards de F.cfa, soit une régression de 5,9%.

- Les services rendus aux entreprises

Le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises serait en progression en 2004. Il passerait ainsi de 10,238 milliards de F.cfa en 2003 à 10,601 milliards de F.cfa en 2004, soit une croissance de 3,54%.

- Les services immobiliers

L'activité des services immobiliers poursuivrait son expansion amorcée en 2003. En prévision d'une augmentation des ventes de parcelles et d'une amélioration des constructions, le chiffre d'affaires s'élèverait à 6,111 milliards de F.cfa, en hausse de 46,23%.

8. Hôtellerie et restauration

L'activité dans le secteur de l'hôtellerie - restauration et tourisme connaîtrait un léger frémissement en 2004. Le chiffre d'affaires s'élèverait à 14,3 milliards de F.cfa soit une augmentation de près de 3%. Le taux d'occupation des chambres s'établirait à 51% soit un relèvement de 3,8%.

Ces performances résulteraient de l'effet conjugué de la reprise des prospections pétrolières et de la célébration des fêtes tournantes de l'indépendance dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo à concentration hôtelière appréciable.

C- Le Produit Intérieur Brut

Après avoir enregistré un ralentissement en 2002, l'activité économique a connu une reprise en 2003. Cette évolution résulte de la hausse de la croissance réelle observée dans le secteur pétrolier puisque celle des activités non pétrolières est restée relativement faible.

Cette faiblesse relative des activités hors pétrole s'est traduite entre autres par une absence de tensions sur les prix de biens de consommation, ainsi qu'une légère baisse des importations. La croissance réelle de l'économie qui était de -0,3% en 2002 est de 2,5 % en 2003.

Tableau n° 1 : Evolution du Pib réel (en %)

	2001	2002	2003
Pib total	2,2	-0,3	2,5
Pétrole	-5,4	-2,5	6,9
Hors pétrole	4,7	0,4	1,2

Source : DGE

L'analyse sectorielle révèle une reprise de l'activité économique du secteur primaire (+5,4%) et un maintien des activités dans les secteurs secondaire (+0,9%) et tertiaire (+0,7%). La reprise du secteur primaire s'explique essentiellement par la relance des activités pétrolières (+6,9%) et minières (+4,8%).

D – La monnaie et le crédit

Au cours de l'année 2003, l'évolution de la situation monétaire nationale a été mitigée. L'analyse des agrégats monétaires et de crédits montre une très forte progression des avoirs extérieurs nets par rapport à leur niveau de décembre 2002, alors que la masse monétaire et le crédit intérieur se sont inscrits à la baisse.

Tableau n°2: Situation monétaire consolidée (en milliards de francs CFA)

	déc. 2002	déc.2003	déc. 03/déc.02
Disponibilités monétaires	346,7	345,5	-0,3%
-monnaie fiduciaire	131,9	123,8	-6,1%
-monnaie scripturale	214,8	221,7	3,2%
Quasi-monnaie	254,8	249,1	-2,2%
Masse monétaire	601,5	594,6	-1,1%
Ressources extra- monétaires	137,6	155,2	12,8%
Total ressources	739,1	749,8	1,4%
Avoirs extérieurs nets	31,9	75,5	136,7%
Crédit intérieur	707,2	674,3	-4,7%
- créances sur l'économie	507,9	466,4	-8,2%
- créances nettes sur l'Etat	199,3	207,9	4,3%
Total contreparties	739,1	749,8	1,4%

Source : BEAC

1. Les ressources du système monétaire

Les ressources du système monétaire ont légèrement progressé de 1,4%, sous l'effet d'une augmentation de la composante extra monétaire.

a- La masse monétaire

Contrairement à l'évolution du taux de croissance réelle enregistrée à la hausse, la masse monétaire s'inscrit en légère régression de 1,1% en 2003. Ce résultat est essentiellement lié au recul de la monnaie fiduciaire et de la quasi-monnaie.

- Les disponibilités monétaires

Les disponibilités monétaires stagnent à 345,5 milliards de F.cfa en décembre 2003 contre 346,7 milliards de F.cfa en décembre 2002. Ce résultat traduit l'évolution contrastée de leurs deux composantes. En effet, sur cette période, la monnaie fiduciaire recule de 6,1% pour s'établir à 123,8 milliards de F.cfa, alors que la monnaie scripturale progresse de 3,2% pour atteindre 221,7 milliards de F.cfa.

- La quasi-monnaie

La quasi-monnaie, composée des dépôts à terme et d'épargne auprès du système bancaire recule de 2,2% et se chiffre à 249,1 milliards de F.cfa en 2003 contre 254,8 milliards de F.cfa en décembre 2002. Cette évolution traduirait les difficultés de trésorerie des agents économiques qui ont tiré sur leurs épargnes.

b- Les ressources extra-monétaires

Tirées par le renforcement des fonds propres du système bancaire (193,9 milliards de F.cfa en 2003 contre 176,2 milliards de F.cfa en décembre 2002), les ressources extra-monétaires ont cru de 12,8%, pour s'établir à 155,2 milliards de F.cfa en décembre 2003 contre 137,6 milliards de F.cfa en décembre 2002. Par contre, les autres postes nets sont restés quasi-stagnants (-38,7 milliards de F.cfa en décembre 2003 contre -38,6 milliards de F.cfa un an plus tôt).

2. Les contreparties de la masse monétaire

Les contreparties des ressources du système monétaire ont également enregistré une légère progression de 1,4%, sous l'effet de l'augmentation de la composante Avoirs Extérieurs Nets.

a- Les avoirs extérieurs nets

A fin 2003, les Avoirs Extérieurs Nets (AEN) du système monétaire large se sont reconstitués fortement, pour atteindre 75,5 milliards de F.cfa contre 31,9 milliards de F.cfa en décembre 2002. Cet accroissement des AEN s'expliquerait par l'augmentation plus importante que prévu des réserves officielles du fait de la bonne tenue des cours du pétrole, malgré la baisse du dollar américain. Ainsi, le taux de couverture des engagements extérieurs s'est établi à 44% en décembre 2003 contre 37,7% en décembre 2002.

b- Le crédit intérieur

Le crédit intérieur s'est replié de 4,7%. Il s'établirait à 674,300 milliards de F.cfa en 2003 contre 707,200 milliards de F.cfa en 2002.

Les créances nettes sur l'Etat

Les créances nettes sur l'Etat ont augmenté de 4,3% pour atteindre 207,900 milliards de F.cfa en 2003. Cette évolution résulte des nouveaux tirages de l'Etat sur le système bancaire, pour faire face à ses besoins de trésorerie. Elle se traduit par une dégradation de la Position nette du Gouvernement qui passe de 225,700 milliards de F.cfa en 2002 à 237,980 milliards de F.cfa en 2003.

Les créances sur l'économie

La révision à la baisse des dépenses budgétaires et le désengagement progressif de l'Etat, en dépit des efforts d'investissements publics dans le cadre des fêtes tournantes, a des effets négatifs sur la demande intérieure. Ainsi, la faiblesse de celle-ci, a eu pour conséquence une diminution des crédits à l'économie (-8,2%) qui s'établissent à 466,4 milliards de F.cfa.

3. La politique monétaire

En 2003, la politique monétaire préconisée par les autorités de la Banque Centrale s'est traduite par une quasi stabilité des taux directeurs et de l'objectif de refinancement, à l'exception du taux d'intérêt sur les placements qui se situe à 2,50% contre 2,70% en décembre 2002.

Par ailleurs, l'objectif de refinancement a été maintenu à 8 milliards de F.cfa jusqu'au premier trimestre 2004.

E - La situation des finances publiques à fin septembre 2004

Dans le domaine des finances publiques, le renforcement de la gestion budgétaire demeure l'objectif principal. Ainsi, à fin septembre 2004, l'exécution des recettes et des dépenses est, dans l'ensemble, conforme aux niveaux arrêtés dans le cadre du programme stand-by conclu avec le FMI.

1. Les soldes budgétaires

Les objectifs de la période ont été largement atteints. En effet, l'excédent primaire des opérations financières de l'Etat (opérations budgétaires et opérations de trésorerie) s'est établi à hauteur de 326 milliards de F.cfa contre un plancher de 318,8 milliards de F.cfa.

S'agissant du solde primaire hors pétrole, le déficit est évalué à 113,7 milliards de F.cfa représentant 5,2% du PIB conformément aux prévisions du programme. Quant au solde global, l'objectif de 6,2% du PIB a été dépassé, celui-ci ayant atteint 7,1 % du PIB.

Tableau n°2 : Récapitulatif des soldes

(En milliards de F.cfa)	LFI 2004	SEPT. Prog.(b)	Exéc° 30.09.04
TOTAL DES RECETTES ET DONS	1006,8	802,9	801,7
Recettes pétrolières	473,1	432,3	439,7
Recettes non pétrolières	527,3	364,7	362,0
Dons	6,4	5,9	0,0
DEPENSES TOTALES(1+2+3+4)	929,4	587,4	528,7
Dépenses hors intérêts (1+2+4)	631,0	484,1	475,7
Dépenses de fonct. (1)	463,5	347,5	345,3
<i>Traitements et salaires</i>	219,0	168,6	168,3
<i>Biens et services</i>	122,5	89,6	85,5
<i>Transferts et interventions</i>	122,0	89,3	91,5
Dépenses en capital (2)	167,5	100,6	99,1
Intérêts sur la dette (3)	298,4	103,3	54,0
<i>Dette extérieure</i>	265,4	81,7	32,4
<i>Dette intérieure</i>	33,0	21,6	21,7
Opérations de trésorerie (4)		36,0	31,3
SOLDE PRIMAIRE		318,8	326
SOLDE PRIMAIRE HORS PETROLE		-119,4	-113,7
SOLDE GLOBAL (base ordonnances)		215,5	272,0

Sources : DGST, Comité des statistiques, DGB, DGCP

2. Les recettes

Les recettes budgétaires recouvrées à fin septembre 2004 sont estimées à 791,8 milliards de F.cfa. Elles sont légèrement au dessus des objectifs du programme malgré la moins value enregistrée dans les recettes hors pétrole.

Tableau n°3 : Exécution des recettes à fin septembre 2004

(En milliards de F.cfa)	LFI 2004 (a)	Prog. sept.(b)	Exéc° au 30/09/04	Ecart Exéc/Prog
Recettes pétrolières	473,1	432,3	439,7	7,4
<i>Impôt sur les sociétés</i>	100,5		131,4	
<i>Redevance</i>	152,9		122,6	
<i>Autres</i>	219,7		185,7	
Recettes non pétrolières dont	533,7	358,1	352,1	-6,0
<i>Impôts et taxes directs</i>	176,4	106,8	101,6	-5,2
<i>Impôts et taxes indirects</i>	119,9	77,2	80,7	3,5
<i>Recettes douanières</i>	222,0	157,0	140,2	-16,8
TOTAL	1 006,8	790,4	791,8	1,4

Sources : DGST, DGDDI, Comité des statistiques, DGB

Les recettes totales intègrent 439,7 milliards de F.cfa de recettes pétrolières et 352,1 milliards de F.cfa de recettes hors pétrole.

Les recettes pétrolières

Les objectifs de la période en recettes pétrolières ont été dépassés de 7,4 milliards de F.cfa. En effet, les revenus issus du secteur pétrolier atteignent 439,7 milliards de F.cfa contre une prévision de 432,3 milliards de F.cfa. Ce bon rendement serait lié essentiellement à la flambée du cours du baril de pétrole brut.

Les recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole n'ont pas atteint le seuil fixé à 358,1 milliards de F.cfa, nonobstant la prise en compte des recettes exceptionnelles issues des redressements fiscaux effectués en 2003. Ces recettes s'établissent à 352,1 milliards de F.cfa, soit une moins value de 6 milliards de F.cfa par rapport au programme.

Ce manque à gagner serait imputable au mauvais rendement des impôts et taxes directs et à celui des droits et taxes de douanes.

S'agissant des impôts et taxes directs, les problèmes liés au recouvrement de l'impôt sur les sociétés (IS) des entreprises de téléphonie et l'attente des conclusions de contrôles fiscaux sur le secteur bancaire expliqueraient notamment la faiblesse du recouvrement.

Quant aux recettes douanières, elles enregistrent une moins value de 16,8 milliards de F.cfa par rapport au programme. Celle-ci serait due au peu de dynamisme de l'activité économique et à l'accroissement des importations en régime de faveur.

Toutefois, le rendement des recettes douanières connaît des améliorations par rapport à la même période de l'année précédente.

3. Les dépenses publiques

L'exécution des dépenses publiques à fin septembre se chiffre à 688,6 milliards de F.cfa répartis entre les règlements de la dette publique pour 244,2 milliards de F.cfa et les dépenses hors dette à concurrence de 444,4 milliards de F.cfa. Cette exécution est globalement conforme aux repères fixés dans le programme.

Tableau n°4 : Exécution des dépenses à fin septembre 2004

<i>(En milliards de F.cfa)</i>	Dotations L.F (a)	Sept. Prog.(b)	Exéc° au 30/09/04	Ecart Tofe/Prog
SERVICE DE LA DETTE	868,2	313,8	244,2	-69,6
Dettes extérieures	668,9	246,3	151,7	-94,6
Dettes intérieures dont	199,3	67,5	92,5	25,0
<i>DGCP</i>	116,2		55,1	
<i>Trésor</i>	34,0		17,2	
FONCTIONNEMENT	463,5	347,5	345,3	-2,2
Traitements & salaires	219,0	168,6	168,3	-0,3
<i>solde permanente</i>	195,6	154,3	153,3	-1,0
<i>MONP</i>	23,4	14,3	15,0	0,7
Biens & services	122,5	89,6	85,5	-4,1
Transferts & interventions	122,0	89,3	91,5	2,2
INVESTISSEMENT	167,5	100,6	99,1	-1,5
PRETS ET AVANCES	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1499,2	761,9	688,6	-73,3

sources: DGB, DGST, DGCP, Comité statistiques

La dette publique

Les règlements effectués au titre de la dette publique s'établissent à 244,2 milliards de F.cfa. Les remboursements de la dette extérieure atteignent 151,7 milliards de F.cfa dont 36,8 milliards de F.cfa relatifs aux obligations de décaissement du 8ème club de Paris (CP8).

Le désengagement de l'Etat vis à vis des créanciers locaux se situe à hauteur de 92,5 milliards de F.cfa. Ce montant intègre 55,1 milliards de F.cfa de paiements en faveur de la dette bancaire, de la dette moratorisée et des conventions diverses. Les efforts de règlements ainsi consentis ont permis le respect du critère de réduction du stock d'impayés à fin septembre. En effet, prévu dans le programme à 7,8 milliards de F.cfa, le montant d'impayés a été ramené à 5,8 milliards de F.cfa.

Les dépenses hors dette

Les dépenses hors dette s'élèvent à 444,4 milliards de F.cfa contre un plafond de 448,1 milliards de F.cfa dans le programme. Malgré cette relative maîtrise, quelques difficultés persistent dans l'exécution des transferts et interventions.

Les dépenses de fonctionnement

Le fonctionnement des services a absorbé 345,3 milliards de F.cfa contre un plafond de 347,5 milliards de F.cfa.

Les biens et services (85,5 milliards de F.cfa) et la masse salariale (168,3 milliards de F.cfa) ont été contenus dans les limites des plafonds du programme même si l'on observe un dépassement de 2,2 milliards de F.cfa au titre des dépenses de transferts et interventions.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses en capital sont exécutées à hauteur de 99,1 milliards de F.cfa. Ce montant prend en compte notamment les dépenses liées aux fêtes tournantes du 17 août 2004 pour 47 milliards de F.cfa et celles financées sur tirages extérieurs à hauteur de 13,4 milliards de F.cfa.

Deuxième partie : LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU GOUVERNEMENT

I – Perspectives économiques

A - Les principales hypothèses

En 2004, compte tenu de l'effort d'amélioration du rendement des vieux champs, notamment Rabi dans sa phase III, et des champs nouvellement développés sous contrat d'exploration et de partage de production (CEPP), de la mise en exploitation de certains champs marginaux on-shore, la production de pétrole en volume connaîtrait une hausse de 7,1%. Elle se situerait à 13,600 millions de tonnes contre 12,700 millions de tonnes en prévisions initiales.

Après avoir atteint 27,860 dollars américains en 2003, le cours du baril de pétrole gabonais pourrait plafonner à 36,9 dollars américains contre 24,4 dollars américains dans le budget initial, soit une augmentation de 51,2%. Par contre, le taux de change du dollar maintiendrait sa tendance baissière amorcée en 2002, pour s'établir à 534,4 F.cfa, soit un repli de 13,1%.

Tableau n° 3 : Principales hypothèses du cadrage macro - économique

<i>(en milliards de F cfa)</i>	2003	2004		
	Réalisations	LFI	LFR	LFR/LFI
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	13.433	12.700	13.600	7,1%
Prix du baril de pétrole gabonais (en \$US)	27,86	24,4	36,9	51,2%
Taux de change du dollar US (en F cfa)	581,1	615	534,4	-13,1
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	1.988	2.050	2.400	17,1%
Prix de vente de manganèse (\$US/tonne)	89,9	85,0	112,2	32,0%
Exportations de grumes (en milliers de m3)	1.717	1.800	1.565	-13,1%
Okoumé	1.095	1.000	898	-10,2%
Ozigo	16	50	7	-86,0%
Bois Divers	607	750	660	-12,0%
Prix export Okoumé (F cfa/m3)	96.815	97.821	97.821	0,0%
Prix export Ozigo (F cfa/m3)	76.798	78.336	78.336	0,0%
Prix export Divers (F cfa/m3)	105.993	107.583	107.583	0,0%

Source : DGE

Le volume des exportations de manganèse se situerait à 2,400 millions de tonnes en 2004 contre 2,050 millions de tonnes dans la loi de finances initiale, soit une hausse de 17,1%. Cette embellie pourrait s'expliquer par la reprise de l'activité dans les industries sidérurgiques.

Le prix de la tonne de manganèse, initialement prévu à 85 dollars américains, devrait se fixer à 112,2 dollars américains, contre 89,9 dollars américains, l'année précédente, soit une hausse de 32%.

Les exportations de grumes poursuivraient la chute amorcée en 2001 en raison entre autres :

- ✓ des efforts d'industrialisation de la filière bois ;
- ✓ des conditions réglementaires actuelles relatives à l'exploitation des grumes ;
- ✓ de la baisse du nombre d'exploitants pour des raisons fiscales.

Initialement prévues à 1,8 million de mètres cubes, les exportations de grumes s'établiraient à 1,565 million de mètres cubes contre 1,717 million en 2003, soit une baisse de 13,1%.

Les prix moyens de grumes connaîtraient néanmoins une légère amélioration par rapport à 2003 en raison de la reprise timide de la demande asiatique.

B - Les résultats de la projection

1. L'équilibre des biens et services

Initialement prévu à 3.411,2 milliards de F.cfa, le Produit intérieur brut nominal s'établirait à 3.916,8 milliards de F.cfa en 2004, enregistrant ainsi une progression de 14,8%.

Cette amélioration proviendrait de la valeur ajoutée du secteur pétrolier qui augmenterait de 42,8%, soit 1.765,4 milliards de F.cfa contre 1.236,5 milliards de F.cfa dans les prévisions initiales. Cette évolution découlerait essentiellement des effets conjugués de l'augmentation de 7,1% de la production pétrolière et de la hausse du cours du brut gabonais malgré la baisse du taux de change du dollar américain.

En termes réels, l'activité enregistrerait une augmentation de 1,8% en 2004, contre 0,5% initialement prévu. Ce relèvement de la croissance proviendrait des deux secteurs, pour 2% et 1,2% respectivement dans le hors pétrole et le pétrole.

La production minière connaîtrait une progression de 28,2% qui résulterait du meilleur positionnement de la société COMILOG sur le marché international en dépit de la concurrence de la Chine, du Brésil et de l'Afrique du sud.

S'agissant de l'exploitation forestière, la baisse réelle de l'activité se poursuivrait du fait de la concurrence asiatique et de la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro.

A l'inverse de l'exploitation forestière, le dynamisme de l'industrie du bois s'expliquerait par l'amélioration du taux de transformation des grumes et la forte demande du bois liée à la tenue des fêtes tournantes de l'indépendance.

La reprise du secteur des BTP proviendrait de la priorité accordée par le Gouvernement aux travaux d'entretien et d'aménagement routiers au cours de l'exercice 2004, et du maintien des travaux à effectuer dans le cadre du programme d'aménagement du territoire.

Le secteur tertiaire amorcerait une reprise (+1,7%) grâce à la bonne conjoncture dans les services, notamment les télécommunications.

Tableau n° 4 : Equilibre Emplois–Ressources

<i>(en milliards de F cfa)</i>	En nominal (aux prix du marché)			En volume (aux prix de 1991)		
	2004			2004		
	LFI	LFR	LFR/LFI	LFI	LFR	LFR/LFI
Consommation	1.865,2	1.874,3	0,5%	1.140,3	1.134,6	0,52%
<i>dont privée</i>	1.378,0	1.379,7	0,1%	800,6	789,0	-1,47%
Investissements ¹	1.067,3	1.019,3	-4,5%	547,1	551,4	0,76%
<i>dont</i>						
<i>hors pétrole</i>	321,2	295,9	-7,9%	155,3	143,1	-7,86%
<i>administration</i>	285,4	265,2	-7,1%	144,7	135,1	-6,63%
Exportations	1.843,9	2.405,9	30,5%	691,6	722,8	4,50%

Source : MEGA/DGE

2. Les Compte des Agents

-Les entreprises

En 2004, la production totale des entreprises augmenterait de 11,6% pour s'établir à 5.378,9 milliards de F.cfa contre 4.817,7 milliards de F.cfa initialement prévus. Cet accroissement découlerait de la hausse de 41,1% de la production du secteur pétrolier, comparativement au secteur non pétrolier où la production stagnerait à 0,3%. Ainsi, la valeur ajoutée des entreprises s'améliorerait de 17,8% malgré la hausse de 2,7% des consommations intermédiaires. Elle passerait de 2.854,4 milliards de F.cfa en prévisions initiales à 3.362,8 milliards de F.cfa.

¹ Non compris investissements des ménages et des institutions financières

-Les ménages

Par rapport aux prévisions initiales, le revenu disponible des ménages, et partant leur consommation, ne connaîtraient pas d'évolution significative.

Compte tenu d'un taux d'inflation maintenu à 2%, leur pouvoir d'achat ne devrait pas connaître de dégradation importante.

-Les administrations

En 2004, les recettes budgétaires augmenteraient de 14,1% par rapport aux prévisions initiales. Cette amélioration proviendrait de la hausse de 35,3% des recettes pétrolières. Parallèlement, les recettes hors pétrole seraient en baisse de 4,1%. En dépit des efforts de maîtrise des dépenses publiques, le service de la dette en baisse, du fait du rééchelonnement du stock d'arriérés et de certaines échéances courantes, constituerait encore une charge importante. Il représenterait 21,1% des exportations totales.

-Le reste du monde

Le solde des biens et services non facteurs s'améliorerait de 113,7% en 2004 par rapport aux prévisions initiales. Il s'établirait à 1.023,2 milliards de F.cfa contre 478,7 milliards de F.cfa. Cette amélioration s'expliquerait par la hausse simultanée des biens et services non facteurs de 30,5% et des importations de 1,3%.

II – Politique du Gouvernement

La flambée des cours du pétrole brut, l'Accord de confirmation obtenu auprès du FMI et le passage devant les créanciers membres du Club de Paris ayant permis l'allègement de 470,321 milliards de F.cfa du service de la dette extérieure ont conduit le Gouvernement à revoir son cadrage budgétaire pour l'année 2004.

Fort de ce qui précède, le Gouvernement réaffirme les principales orientations contenues dans la loi de finances initiale, à savoir :

- ✓ la poursuite de l'assainissement des finances publiques ;
- ✓ les réformes structurelles ;
- ✓ la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- ✓ la lutte contre l'insécurité.

A – Poursuite de l'assainissement des finances publiques

L'assainissement des finances publiques tourne essentiellement autour de l'ajustement budgétaire qui vise, d'un côté, l'optimisation des recettes et, de l'autre, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses d'investissement. De même qu'il devra consister au paiement de la dette publique intérieure.

Par ailleurs, le Gouvernement commettra, par l'entremise de la Direction Générale des Marchés Publics et de la Cour des Comptes, deux audits concernant l'ensemble des projets financés par le Fonds pour le 17 août et le fonctionnement du Fonds d'Entretien Routier (FER).

1. En matière de recettes

Les mesures prévues dans ce domaine visent essentiellement l'amélioration des recettes non pétrolières. Il s'agit en l'occurrence des mesures relatives à la fois à l'amélioration du recouvrement et à l'élargissement de l'assiette.

Par ailleurs, en ce qui concerne le **financement des collectivités locales**, un premier rapport sur la possibilité d'améliorer les ressources des collectivités locales a été rendu. Il ressort de ce rapport quelques pistes permettant d'améliorer la situation des collectivités locales. Il s'agit :

- d'élaborer certains textes d'application à la loi 15/96 dans la période « décembre 2004-janvier 2005 » visant à contenir la dépense publique et à améliorer la gestion des collectivités locales ;
- de réaliser une enquête sur les potentialités des communes en matière de ressources d'abord au cours des périodes « février 2005-mars 2005 » et « mai 2005-juin 2005 ».

2. En matière de dépenses

En ce qui concerne les **dépenses de fonctionnement**, l'effort de maîtrise doit particulièrement être poursuivi de façon rigoureuse sur la masse salariale et les dépenses des services d'utilité publique et de communication (eau, électricité et téléphone).

S'agissant de *la masse salariale*, le Gouvernement poursuit les mesures contenues dans la loi de finances initiale de 2004 notamment à travers l'accélération du processus de révision des textes législatifs et réglementaires de gestion des personnels civils et militaires de l'Etat.

Quant aux dépenses des *services d'utilité publique et de communication* (eau, électricité et téléphone), leur maîtrise passe nécessairement par le respect strict des conventions signées avec la SEEG et Gabon-Télécom.

Pour ce qui est des **dépenses en capital**, le Gouvernement, tout en maintenant l'option de renforcement des capacités de l'administration à formuler et à exécuter convenablement le programme d'investissements publics, et en dépit des contraintes auxquelles il est soumis, poursuit le financement des actions prioritaires arrêtées en 2004 notamment :

- l'avancement des travaux de construction des usines pharmaceutique et de transformation du poisson ;
- la lutte contre le SIDA et l'approvisionnement régulier en médicaments des unités médicales sur toute l'étendue du territoire ;
- l'entretien, la sauvegarde et la poursuite du programme d'aménagement du réseau routier ;
- la lutte contre l'insécurité et le grand banditisme.

S'agissant du **service de la dette publique intérieure**, l'accord signé entre le Gouvernement et la Confédération Patronale Gabonaise, gestionnaire du Club de Libreville, devrait faciliter les paiements des instances au Trésor dues aux entreprises éligibles².

De même, le Gouvernement a engagé une action destinée à régler les créances inférieures à cinquante (50) millions de F.cfa. Cette opération devrait permettre d'apurer les créances des entreprises non éligibles au Club de Libreville.

Enfin, pour respecter l'égalité de traitement entre les créanciers, le règlement des créances des entreprises n'ayant pas adhéré au Club de Libreville s'effectuera selon le critère de l'ancienneté et de la nature de la dépense (alimentation, carburant,...).

Au sujet des **audits**, le Gouvernement se propose de réaliser un audit technique, financier et comptable de l'ensemble des projets financés par le Fonds pour le 17 août pour les années 2002, 2003 et 2004.

De même, ayant constaté, depuis quelques années, l'accumulation des dettes entravant le fonctionnement normal du FER, le Gouvernement se propose de commettre un audit de ses arriérés.

² Entreprises détentrices des créances supérieures à 50 millions de Fcfa à fin décembre 2003 et ayant fait acte d'adhésion .

B – Réformes structurelles

Sur ce plan, l'action gouvernementale s'articule principalement autour de la diversification de l'économie et de la poursuite de l'amélioration des cadres et de la gestion budgétaire.

Aussi, afin de stimuler la croissance du « hors pétrole », l'action sera plus accentuée dans les secteurs productifs, en l'occurrence la Forêt, la Pêche, les Mines, le Tourisme et l'Agriculture. De plus, l'objectif de promotion des infrastructures de base, routes en particulier, pour soutenir cette politique, doit être renforcé.

En outre, afin d'améliorer l'analyse budgétaire et permettre des comparaisons au niveau international, il conviendrait d'adopter la nomenclature fonctionnelle. Or, les travaux sur cette dernière sont au stade initial. Etant donné sa complexité, il convient :

- pour la fin de l'année 2004, de déterminer d'abord l'ensemble des fonctions remplies par les différentes administrations ; ce qui n'est pas aisé en raison de l'existence de fonctions transversales et des crédits présentés globalement comme la solde permanente ;
- pour l'année 2005, de procéder à la validation de la nomenclature fonctionnelle en collaboration avec la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques et l'ensemble des administrateurs de crédits.

De même, de petites anomalies persistent dans la nomenclature par nature économique ; en particulier pour ce qui est du budget d'investissement.

Dans la perspective de l'aboutissement de tous ces travaux à l'horizon 2006-2007, il conviendrait de former les agents à la pratique des budgets-programmes.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'amélioration de la gestion budgétaire, l'informatisation de la MONP se poursuivra par la province du Haut-Ogooué. De même, le déploiement de l'application « suivi des dossiers physiques de dépenses » démarrera par la formation des utilisateurs en décembre 2004.

C - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Les mesures dans ce domaine concernent prioritairement la santé, la lutte contre le Sida et l'éducation.

Cependant, l'objectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale passe également par la promotion des logements à caractère social et la mise en œuvre des mesures de protection sociale.

En ce qui concerne *la santé*, l'action est prioritairement orientée sur la poursuite du Programme National d'Action Sanitaire (PNAS) et du Programme

Elargi de Vaccination (PEV). En outre, le Gouvernement se propose de mettre en place un Plan de Développement Sanitaire, sur la base des données de la carte sanitaire devenue opérationnelle, et l'autonomisation des centres hospitaliers.

Dans le cadre de la ***lutte contre le Sida***, l'objectif reste notamment l'extension des Centres de Traitement Ambulatoire (CTA) à l'intérieur du pays.

Pour ce qui est de ***l'éducation***, l'objectif principal de réduction du ratio élèves/enseignant et de baisse des taux de déperdition et d'échec scolaires sera poursuivi.

S'agissant du **logement**, le Gouvernement vient de lancer, avec des partenaires marocains, un vaste programme de construction de logements sociaux.

Quant à la **protection sociale**, afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à la couverture maladie, le Gouvernement projette de mettre en place une assurance-maladie et poursuivre ses actions d'aide et de solidarité à l'endroit des couches sociales les plus défavorisées.

Par ailleurs, dans le cadre de la poursuite de la restructuration de la CNGS, le Gouvernement a signé un "Contrat de performance" dont l'aboutissement permettrait d'assurer son équilibre financier pour une meilleure protection sociale des populations cibles.

Ainsi, une dotation de 1,5 milliard de F.cfa sera allouée à la CNGS lui permettant notamment :

- d'améliorer la gestion administrative ;
- d'assainir et de fiabiliser le fichier de prestations sociales ;
- d'améliorer le contrôle physique des bénéficiaires des prestations sociales ;
- de restaurer l'équilibre budgétaire des prestations techniques ;
- de réorganiser le fonctionnement de l'agence comptable ;
- d'améliorer la gestion des ressources humaines.

D - Lutte contre l'insécurité

Le Gouvernement intensifie son action dans la lutte contre l'insécurité à travers le renforcement des effectifs et des équipements des forces de sécurité.

Troisième partie : EQUILIBRE FINANCIER

L'équilibre financier du budget rectifié de l'année 2004 est le reflet de la conjoncture nationale et internationale présentée dans les perspectives économiques. Il intègre également le contenu du programme de politiques économique et financière arrêté en mai 2004 par le Gouvernement et appuyé par le FMI.

La loi de finances rectificative pour l'année 2004 contient aussi les modifications de certaines dispositions du Code Général des Impôts Directs et Indirects (CGIDI) et prend en compte de nouvelles dispositions douanières.

En ce qui concerne les dispositions fiscales, la suppression du taux majoré de TVA de 25% a conduit à la modification des articles 166 et 177 du CGIDI suite aux conclusions des négociations intervenues entre le Gouvernement et les employés du secteur pétrolier (ONEP).

Quant aux dispositions douanières, en application du règlement n°002/2003/CM du 18 octobre 2003 relatif au mécanisme de financement autonome de l'OHADA, il est institué en République gabonaise, un prélèvement OHADA liquidé au taux de 0,05% sur la valeur en douane des marchandises importées.

L'équilibre sus-mentionné se caractériserait ainsi par un excédent des opérations budgétaires de 203,5 milliards de F.cfa qui couvrirait le déficit des opérations de financement.

Au total, le budget rectifié de l'année 2004 s'établirait à 1.660,5 milliards de F.cfa contre 1.499,2 milliards de F.cfa dans la loi de finances initiale de l'année 2004. Il serait en hausse de 161,3 milliards de F.cfa.

I - L'équilibre des opérations budgétaires

Les opérations budgétaires retracent les ressources propres, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement de l'Etat.

Tableau n°7 : Résumé des opérations financières de l'Etat

<i>en millions de F.cfa</i>	LFI 2004	LFR 2004	Ecart
1. Opérations budgétaires			
Ressources propres (+)	1 006 800	1 148 300	141 500
Dépenses courantes (-)	761 890	782 331	20 441
Dépenses en capital (-)	167 500	162 500	-5 000
Solde des opérations budgétaires (+/-)	77 410	203 469	126 059
2. Opérations de financement			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	77 410	203 469	126 059
Ressources d'emprunts (+)	492 374	512 200	19 826
Remboursements en capital (-)	569 784	715 668	145 884
Solde des opérations de financement (+/-)	0	0	0

A - Les ressources propres

Tableau n°8 : Répartition des ressources propres

<i>en millions de F.cfa</i>	LFI 2004	LFR 2004	ECART	
			VALEUR	%
Recettes pétrolières	473 100	640 000	166 900	35,28
Recettes hors pétrole y compris "dons"	533 700	508 300	-25 400	-4,76
Ressources propres totales	1 006 800	1 148 300	141 500	14,05

Sources : DGCDI, DGDDI, DGE

Les ressources propres se décomposent en recettes non pétrolières évaluées à 508,3 milliards de Fcfa et en recettes pétrolières arrêtées à 640 milliards de Fcfa.

Elles s'élèveraient ainsi à 1.148,3 milliards de F.cfa contre 1006,8 milliards de Fcfa prévus dans la loi de finances initiale de l'année 2004, soit une hausse de 14%.

Cette amélioration est notamment liée au relèvement de 166,9 milliards de F.cfa des recettes pétrolières qui limiterait les effets d'un rendement moindre (-25,4 milliards de F.cfa) des recettes hors pétrole par rapport à la loi de finances initiale.

1. Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières, évaluées à 640 milliards de Fcfa, seraient en hausse de 166,9 milliards de F.cfa par rapport au niveau prévu dans la loi de finances initiale de l'année 2004. L'augmentation enregistrée se justifierait par le bon comportement du prix du baril de pétrole et par une amélioration de la production.

En effet, estimé initialement à 24 dollars américains, le prix du baril de brut serait de 36,9 dollars américains, suite à la faiblesse des stocks américains et à la croissance de la consommation chinoise. Quant à la production, elle croîtrait de 0,9 million de tonnes pour s'établir à 13,6 millions de tonnes en fin d'année 2004, suite aux efforts de récupération dans les vieux champs.

Tableau n °9 : Les recettes pétrolières (en millions de F.cfa)

Nature de la recette	LFR 2003	LFI 2004	LFR 2004	Variation	
				LFR 2004/LFI 2004	
I.S. Sociétés pétrolières	189 800	100 500	170 000	69 500	69,15%
Redevance pétrolière	167 800	152 900	202 200	49 300	32,24%
Contrat de partage	225 400	187 200	237 200	50 000	26,71%
Autres recettes pétrolières	32 800	32 500	30 600	-1 900	-5,85%
<i>Participations</i>	<i>32 000</i>	<i>31 700</i>	<i>30 000</i>	<i>-1 700</i>	<i>-5,36%</i>
<i>Redevance superficière</i>	<i>300</i>	<i>300</i>	<i>300</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
<i>Boni sur attribution de permis</i>	<i>500</i>	<i>500</i>	<i>300</i>	<i>-200</i>	<i>-40,00%</i>
TOTAL	615 800	473 100	640 000	166 900	37,28%

Sources : DGCDI, DGDDI, DGE

Les recettes issues du secteur pétrolier se répartissent en Impôt sur les sociétés, Redevance minière proportionnelle, Contrats de partage de production et autres recettes pétrolières.

a- Impôt sur les sociétés

Les recettes générées par l'impôt sur les sociétés s'établiraient à 170 milliards de Fcfa. Elles seraient en augmentation de 69,5 milliards de Fcfa par rapport à la loi de finances initiale.

Redevance minière proportionnelle

En hausse de 49,3 milliards de F.cfa par rapport au budget initial, la redevance minière proportionnelle est estimée à 202,2 milliards de F.cfa ; soit une progression de 32,2%.

Contrats d'exploration et de partage de production

Avec la généralisation du régime de "contrat d'exploration et de partage de production" dans les champs pétroliers et l'augmentation de la production, les

recettes ainsi générées s'élèveraient à 237,2 milliards de F.cfa contre 187,2 milliards de F.cfa dans la loi de finances initiale, soit une hausse de 26,7%.

Autres recettes pétrolières

Les autres recettes pétrolières s'inscriraient en baisse de 1,9 milliard de F.cfa par rapport à la loi de finances initiale de l'année 2004 pour atteindre 30,6 milliards de F.cfa.

Ces "autres recettes pétrolières" se composent notamment :

- ✓ des produits des participations de l'Etat dans les sociétés pétrolières : 30 milliards de F.cfa ;
- ✓ de la redevance superficielle : 300 millions de F.cfa ;
- ✓ des boni sur attribution de permis : 300 millions de F.cfa.

2. Les recettes hors pétrole (y compris "dons")

Tableau n 10 : Les recettes hors pétrole

(en millions de F.cfa)	LFI 2004	LFR 2004	Variation LFR/LFI	
TOTAL	533 700	508 300	-25 400	-4,76%
Impôts & taxes indirects	125 358	120 420	-4 938	-3,94%
<i>dont TVA</i>	88 000	88 809	809	0,92%
Impôts & taxes directs	176 442	171 176	-5 266	-2,98%
Recettes des douanes	222 000	205 600	-16 400	-7,39%
<i>Droits & Taxes à l'Importation</i>	193 000	176 100	-16 900	-8,76%
<i>Droits & Taxes à l'Exportation</i>	29 000	29 500	500	1,72%
Autres recettes hors pétroles	3 500	3 204	-296	-8,46%
Dons	6 400	7 900	1 500	23,44%

Sources : DGCDI, DGDDI

Les recettes issues du secteur hors pétrole s'établiraient à 508,3 milliards de F.cfa dans le budget rectifié de 2004 contre 533,7 milliards de F.cfa dans la prévision initiale, soit une baisse de 4,8%. Elles se décomposent en :

- ✓ impôts et taxes indirects ;
- ✓ impôts et taxes directs ;
- ✓ recettes douanières ;
- ✓ autres recettes hors pétrole ;
- ✓ Dons.

S'agissant des impôts et taxes indirects, ils enregistreraient une baisse de 4,9 milliards de F.cfa. Celle-ci s'expliquerait par la suppression du taux majoré de 25% de la TVA et par l'octroi de nouvelles exonérations dans le cadre de la trêve sociale.

En ce qui concerne les impôts et taxes directs, leur diminution de 5,2 milliards de F.cfa se justifierait principalement par :

- ✓ la faiblesse du recouvrement sur rôles ;

- ✓ les difficultés de recouvrement de la fiscalité amont de la filière bois (taxe de superficie 2002, 2003 et 2004, taxe d'abatage 2003 et 2004) du fait de la conjoncture relativement difficile ;
- ✓ l'inapplication des dispositions réglementaires relatives à la fiscalité du patrimoine foncier des agents économiques (entreprises et ménages).

Quant aux recettes douanières, elles s'établiraient à 205,6 milliards de F.cfa contre 222 milliards de F.cfa dans la loi de finances initiale ; soit une diminution des de 16,4 milliards de F.cfa. Cette situation serait consécutive à la baisse de la demande intérieure.

Les autres recettes hors pétrole connaîtraient une baisse de 296 millions de F.cfa pour se fixer à 3,2 milliards de F.cfa dans le budget rectifié.

B - Les dépenses courantes

Elles comprennent les charges de la dette publique hors remboursement en capital des emprunts et conventions de crédits, les dépenses de fonctionnement, les prêts et avances.

1. Analyse globale des dépenses courantes

Tableau n°11 : Les dépenses courantes

<i>(en millions de F.cfa)</i>	LFI 2004	LFR 2004	ECART	
			VALEUR	%
Paiements des intérêts de la dette	298 390	291 301	-7 089	-2,38
Fonctionnement	463 500	491 030	27 530	5,94
Prêts et avances	0	0	0	
Total	761 890	782 331	20 441	2,68

Sources : DGCP, DGB.

Les dépenses courantes s'établiraient à 782,3 milliards de F.cfa, soit une augmentation de 20,4 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances initiale.

Les paiements des intérêts de la dette s'élèveraient à 291,3 milliards de F.cfa contre 298,4 milliards de F.cfa prévus dans la loi de finances de l'année. Ils représenteraient ainsi 37,2% de l'ensemble des dépenses courantes contre 39,1% dans la loi de finances initiale.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles connaîtraient une variation positive de 27,5 milliards de F.cfa par rapport à la prévision initiale, et se situeraient à 491 milliards de F.cfa.

Les prêts et avances n'enregistreraient pas d'inscription en 2004.

2. Analyse détaillée des dépenses courantes

Les intérêts de la dette publique

Tableau n°12 : Répartition des intérêts de la dette publique

<i>(En millions de F.cfa)</i>	LFI 2004	LFR 2004	Ecart	
			Valeur	%
Extérieurs	265 405	258 685	-6 720	-2,5
<i>Courant</i>	123 320	116 600	-6 720	-5,4
<i>Arriérés</i>	142 085	142 085	0	0,0
Intérieurs	32 985	32 616	-369	-1,1
<i>Courant</i>	26 902	26 534	-368	-1,4
DGCP	8 491	9 123	632	7,4
TRESOR	18 411	17 411	-1 000	-5,4
<i>Arriérés</i>	6 083	6 082	-1	0,0
Total paiement d'intérêts	298 390	291 301	-7 089	-2

Sources : DGCP, DGST, BEAC

Les charges de la dette publique hors remboursement en capital, après l'accord de rééchelonnement obtenu auprès des créanciers membres du Club de Paris, s'élèveraient à 291,3 milliards de F.cfa dans le budget rectifié. Elles seraient ainsi en baisse de 7,1 milliards de F.cfa par rapport au budget initial de l'année et se décomposeraient en :

- ✓ dette extérieure : 258,7 milliards de F.cfa;
- ✓ dette intérieure : 32,6 milliards de F.cfa.

Les paiements d'intérêts de la dette extérieure

Les intérêts sur la dette extérieure comprennent :

- ✓ multilatérale : 16,2 milliards de F.cfa ;
- ✓ bilatérale : 76,4 milliards de F.cfa ;
- ✓ bancaire (Club de Londres) : 0,4 milliard de F.cfa ;
- ✓ commissions et frais : 23,9 milliards de F.cfa.

Les paiements d'intérêts de la dette intérieure

Les règlements d'intérêts de la dette intérieure s'établiraient à 32,6 milliards de F.cfa contre 33 milliards de F.cfa dans le budget de l'exercice 2004, soit une baisse de 369 millions de F.cfa.

Ils se décomposent en :

- ✓ service courant DGCP : 9,1 milliards de F.cfa ;
- ✓ intérêts sur la dette Trésor : 17,4 milliards de F.cfa ;
- ✓ arriérés : 6,1 milliards de F.cfa.

Le service courant DGCP se répartit comme suit :

- ✓ bancaire : 3 milliards de F.cfa ;
- ✓ moratoire : 2,9 milliards de F.cfa ;
- ✓ divers : 3,2 milliards de F.cfa.

Les paiements des intérêts de la dette Trésor se subdivisent en :

- ✓ agios BEAC : 12 milliards de F.cfa ;
- ✓ FMI : 1,9 milliard de F.cfa ;
- ✓ bons d'équipement : 3,5 milliards de F.cfa.

Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à 491 milliards F.cfa dans le budget rectifié contre 463,5 milliards de F.cfa arrêtés initialement. La budgétisation de la contre-partie des taxes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER) explique essentiellement l'augmentation de 27,5 milliards de F.cfa observée au titre des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement concernent les traitements et salaires, les biens et services et les transferts et interventions.

Tableau n° 13 : Les dépenses de fonctionnement

<i>en millions de F.cfa</i>	LFI 2004	LFR 2004	ECART	
			VALEUR	%
Traitements et salaires	218 930	226 000	6 997	3,19
Biens et services	122 190	125 231	2 762	2,26
Transferts et interventions	122 380	139 799	17 771	14,56
Total	463 500	491 030	27 530	5,94

Source : DGB

Traitements et salaires

La masse salariale serait plafonnée à 226 milliards de F.cfa contre 219 milliards de F.cfa dans la loi de finances initiale de l'année. Cette augmentation serait notamment liée à l'entrée en solde de 500 agents des forces de sécurité et des nouveaux magistrats (48) et greffiers (71), aux pré-salaires des agents de l'éducation nationale et de la santé publique ainsi qu'à la prise en compte des glissements catégoriels.

Biens et services

Les dépenses relatives aux "biens et services", arrêtées à 122,2 milliards de F.cfa dans le budget initial, connaîtraient une hausse de 3 milliards de F.cfa pour s'établir à 125,2 milliards de F.cfa. Cette augmentation permettrait de financer certaines actions spécifiques notamment l'audit des travaux réalisés dans le cadre des fêtes tournantes et de l'exécution du FER et la restructuration de la CNGS.

Transferts et interventions

Les dépenses liées aux "transferts et interventions", en croissance de 17,4 milliards de F.cfa par rapport au plafond initial, atteindraient 139,8 milliards de F.cfa. Cette évolution résulte principalement de la budgétisation de la contre-partie des recettes affectées au FER pour un montant de 18 milliards de F.cfa.

Les dépenses en capital

Les dépenses en capital se situeraient à 162,5 milliards de F.cfa, soit une diminution de 5 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances initiale. Cette réduction tient compte de la faiblesse des tirages qui n'ont été mobilisés, au 30 novembre 200', qu'à hauteur de 12,7 milliards de F.cfa.

Ainsi, le montant des dépenses d'investissement sur financements extérieurs (FINEX) s'établit à 20 milliards de F.cfa.

Tableau n° 14 : les dépenses d'investissement

<i>En millions de F.cfa</i>	LFI 2004	LFR 2004	ECART	
			VALEUR	%
Dépenses de développement	120 000	122 500	2 500	2,08
Dépenses d'équipement	47 500	40 000	-7 500	-15,79
Total	167 500	162 500	-5 000	-2,99

Sources : DGB, CGPD

Par ailleurs, conformément aux engagements de la République Gabonaise, dans le cadre du programme appuyé par le Fonds Monétaire International, la plus-value pétrolière va servir à :

- couvrir la dette extérieure non couverte par l'accord de rééchelonnement, soit 37 milliards de F.cfa (Cf. Procès Verbal du Club de Paris) ;
- accélérer la réduction des instances du trésor pour un montant de 36,7 milliards de F.cfa et le règlement des rappels de soldes pour 8 milliards de F.cfa ;
- renforcer les ressources du Fonds pour les Générations Futures à hauteur de 67,3 milliards de F.cfa.

II - L'équilibre des opérations de financement

Les opérations de financement reprennent le solde des opérations budgétaires. Elles retracent ensuite les ressources d'emprunt de l'Etat, les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédit et l'affectation des résultats de l'année en cours ou des années antérieures.

A - Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt s'élèveraient à 512,2 milliards de F.cfa contre 492,2 milliards de F.cfa dans la loi de finances de l'année. Elles sont constituées de :

- ✓ emprunts d'équilibre : 492,2 milliards de F.cfa ;
- ✓ emprunts liés aux investissements : 20 milliards de F.cfa.

Les emprunts d'équilibre comprennent essentiellement 64,1 milliards de F.cfa liés au financement du programme Stand-By qui proviendraient du FMI(19,1 milliards de Fcfa) et de la BAD (45 milliards de Fcfa) d'une part, et du rééchelonnement de 427,5 milliards de F.cfa de la dette extérieure du Gabon obtenu le 11 juin 2004 auprès des créanciers membres du Club de Paris d'autre part.

B - Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits

Tableau n° 15 : Répartition des remboursements en capital

	LFI 2004	PLFR 2004	Ecart	
			Valeur	%
Extérieurs	403 481	444 481	41 000	10,2
<i>Courant</i>	211 441	252 441	41 000	19,4
<i>Arriérés</i>	192 040	192 040	0	0,0
Intérieurs	166 303	271 205	104 901	63,1
<i>Courant</i>	82 965	178 566	95 601	115,2
DGCP	63 914	62 048	-1 866	-2,9
Trésor	15 551	113 018	97 467	626,8
Autres	3 500	3 500	0	0,0
<i>Arriérés</i>	83 338	92 638	9 300	11,2
DGCP	37 716	37 716	0	0,0
<i>Autres</i>	45 622	48 922	3 300	16
Dette aux agents	20 000	23 000	3 000	15,0
Dette Ciment du Gabon	0		0	
Arriérés 8ème Législature	222	222	0	0,0
Arriérés médicaments avant 2002	1 500	1 500	0	0,0
Restructuration	23 900	24 200	300	1,3
Arriérés travaux FER		6 000	6 000	

Sources : DGCP, DGST, BEAC

Les remboursements en capital sur emprunts et conventions de crédits se chiffrent à 715,7 milliards de F.cfa contre 569,8 milliards de F.cfa dans le budget initial.

Ces remboursements se décomposent comme suit :

- ✓ créanciers extérieurs : 444,5 milliards de F.cfa ;
- ✓ créanciers locaux : 271,2 milliards de F.cfa.

1. Les remboursements en capital sur la dette extérieure

Fixés initialement à 403,5 milliards de F.cfa, les remboursements en capital sur la dette extérieure augmenteraient de 41 milliards de F.cfa pour s'établir à 444,5 milliards de F.cfa.

Les remboursements courants en capital se répartissent de la manière suivante :

- ✓ dette multilatérale : 34,8 milliards de F.cfa ;
- ✓ dette bilatérale : 212,8 milliards de F.cfa ;
- ✓ dette bancaire (Club de Londres) : 4,8 milliard de F.cfa.

2. Les remboursements en capital sur la dette intérieure

En hausse de 104,8 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances initiale de l'année, les remboursements en capital de la dette intérieure s'élèveraient à 271,2 milliards de F.cfa, ventilés ainsi qu'il suit :

- ✓ service courant DGCP : 62 milliards de F.cfa ;
- ✓ service courant Trésor : 113 milliards de F.cfa ;
- ✓ service courant autres dettes : 3,5 milliards de F.cfa ;
- ✓ arriérés DGCP : 37,7 milliards de F.cfa ;
- ✓ arriérés autres dettes : 48,9 milliards de F.cfa ;
- ✓ arriérés travaux FER : 6 milliards de F.cfa.

Le service courant de la dette gérée par la DGCP baisse de 1,8 milliard de F.cfa sous l'effet conjugué de la variation en monnaie locale des créances intérieures libellées en devises et de la planification des règlements sur les engagements intérieurs, arrêtée lors des négociations dans le cadre de la trêve sociale.

C - L'affectation des résultats

Tableau n° 16 : Détermination et affectation des résultats des exercices

<i>(en millions de F.cfa)</i>	LFI 2004	LFR 2004	Ecart
1. Opérations budgétaires			
Ressources propres (+)	1 006 800	1 148 300	141 500
Dépenses courantes (-)	761 890	782 314	20 424
Dépenses en capital (-)	167 500	162 500	-5 000
Solde des opérations budgétaires (+/-)	77 410	203 486	126 076
2. Opérations de financement			
Solde des opérations budgétaires (+/-)	77 410	203 486	126 076
Ressources d'emprunts (+)	492 374	512 200	19 826
Remboursements en capital (-)	569 784	715 685	145 901
Solde des opérations de financement (+/-)	0	0	0
3. Résultats			0
Résultat prévisionnel de l'exercice (+/-)	0	0	0
Résultat prévisionnel de l'exercice antérieur (+/-)	32 274	32 274	0
Résultats cumulés des années antérieures (+/-)	-333 346	-333 346	0
Solde à nouveau prévisionnel (+/-)	-301 072	-301 072	0

Sources : DGB, DGST, DGCP

L'exécution du budget rectifié de l'exercice 2004 se solderait par un résultat prévisionnel nul.

Le solde à nouveau du compte permanent des découverts du Trésor s'établirait ainsi à -301,072 milliards de F.cfa.

Fait à Libreville, le

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie,
des Finances, du Budget et de la Privatisation

Paul TOUNGUI